AGRI 79 - 5 AVRIL 2024

AU FIL DE LA SEMAINE

INTERVIEW Jeannette Gros, ancienne présidente nationale de la MSA revient sur l'histoire de la protection sociale pour les agriculteurs. Une histoire à ne pas oublier, pour ne pas détruire les acquis d'un siècle de combat mutualiste et syndical.

Connaître la genèse de la MSA pour mieux la comprendre aujourd'hui

Comment se sont déroulées la création de la MSA et la montée en charge du mutualisme dans notre pays? Jeannette Gros: Le mutualisme est une forme de solidarité organisée qui existe depuis très longtemps dans nos sociétés : "Je suis faible, comment je survis ?". C'est la version laïque et républicaine de la charité. Le mutualisme en agriculture a été initié au départ par des élites rurales qui étaient des propriétaires fonciers citadins plutôt conservateurs et des propriétaires aux convictions républicaines. Les agriculteurs, qui représentaient 42 % de la population en 1913, se sont tournés vers le mutualisme par peur de l'État, avec la création en 1906 de la Fédération Nationale de la Coopération Agricole.

Comment s'est développé ce mutualisme agricole ?

Il a été lent et difficile. En 1919, il y avait 1 500 sociétés d'assurance mutuelles en France. La guerre de 1914 a déstabilisé le milieu agricole et rural, avec 600 000 morts et 500 000 mutilés. C'est à cette époque que se sont développées les coopératives, banques et mutuelles. Pour créer une mutuelle, il fallait avoir un minimum de revenus pour pouvoir asseoir une cotisation communautaire.

Comment fonctionne le système de cotisations ?

Aujourd'hui, les cotisations et contributions ne financent que 17,5 % des prestations sociales versées aux agriculteurs. Les 82,5 % restants sont financés par la solidarité du reste de la nation et par les impôts et taxes affectés.

Par exemple, la MSA apporte chaque année 300 M€ nets au territoire Poitou.

C'est mal connu?

Tant qu'on est en forme on n'y pense pas. Tout ce qu'on a pu obtenir pour essayer d'avoir une meilleure protection sociale, cela s'est fait à l'arraché du côté du gouvernement, mais à l'arraché aussi dans nos réunions sur le terrain pour l'expliquer.



Ancienne présidente de la MSA, Jeannette Gros a connu de nombreuses luttes de l'institution, dont certaines furent violentes.

Il a fallu faire travailler les délégués et les salariés de la MSA, village par village, puis monter au créneau dans les assemblées générales pour créer des choses comme l'Atexa ou la RCO (voir encadrés sur les dates clés). Mais est-ce que vous croyez que chacun a conscience du travail qui a été fait pour obtenir ces avancées comme l'APA (Allocation personnalisée d'autonomie) ou mettre en place les MARPA (Maisons d'accueil rural pour personnes âgées)? Pour moi, c'est important de ne pas oublier, de faire ressortir ce que certains ont vécu et ce pour quoi ils ont construit ce régime social. Aujourd'hui on oublie, parce qu'évidemment on ne paie plus les dépenses de santé. On ne voit qu'une chose dans la balance, ce sont les cotisations, les prestations sont devenues invisibles.

La RCO par exemple est importante. Comment fait-on pour entrer en Ehpad sans retraite? Certaines personnes âgées restent chez elles dans des conditions qui sont parfois complètement indignes...

Quel est votre ressenti suite aux multiples périodes de crises agricoles que nous traversons?

Pour faire face à ces différentes crises agricoles, les exploitants bénéficient beaucoup de la solidarité nationale mais s'ils avaient plus de revenus, ils financeraient mieux leur régime et ils n'auraient pas besoin d'avoir en plus le RSA. C'est tout le problème car, pour augmen-

ter leurs revenus, il faut que leurs produits soient concurrentiels et ils ont l'impression que ce sont les cotisations qui les asphyxient alors qu'elles représentent moins de 20 % des prestations qu'ils perçoivent!

L'agriculture a connu de nombreuses crises au cours de l'histoire. En 1990, nous avons eu une crise majeure lorsque nous avons assis les cotisations sur le revenu réel. Lorsque j'étais présidente de la CCMSA, j'ai été la cible d'un mouvement qui s'appelait la CDCA, dont personne ne se rappelle. Ce mouvement était d'une violence verbale et physique inouïe et j'ai été prise en otage plusieurs fois. Ce mouvement préconisait que l'on quitte justement le mouvement de sécurité sociale qu'on avait à la MSA

LA CONFÉDÉRATION NATIONALE DE LA MUTUALITÉ, POUR PESER À PLUSIEURS

Fondée en 1880 sous l'impulsion de Léon Gambetta, la Société nationale d'encouragement à l'agriculture (SNEA) est l'ancêtre de la Confédération nationale de la mutualité, de la coopération et du crédit agricoles (CNMCCA) créé en 1955. La CNMCCA est une organisation professionnelle agricole reconnue par les pouvoirs publics. Par leur implantation sur l'ensemble du territoire et leur poids économique et social, les entreprises mutualistes et coopératives agricoles (Groupama, MSA, Coopération Agricole, Crédit Agricole) sont des acteurs importants du monde agricole, agroalimentaire et rural. Depuis 1966, la CNMCCA fait partie des « quatre grands » qui composent le Conseil de l'agriculture française (CAF) aux côtés de la FNSEA, du CNJA et de l'APCA (chambres d'agriculture). Cette coordination permet de définir des positions communes afin de négocier avec les pouvoirs publics.

pour entrer dans le privé. Les nombreux recours de la CDCA devant les tribunaux, notamment la Cour européenne de justice, pour faire condamner le monopole de la Sécurité sociale en France, se sont tous soldés par des échecs.

Que pensez-vous de la formation des futurs agriculteurs en matière de protection sociale?

Je pense qu'il est essentiel qu'ils soient sérieusement formés à la protection sociale pendant leurs études. Je constate que les jeunes agriculteurs sont souvent mal informés sur la MSA et sont influencés par leur comptable pour réduire leurs cotisations. De plus, les femmes sont souvent utilisées de manière opportuniste dans les Gaec. Il

y a un manque de formation sérieuse sur ces questions. Les seuls qui comprennent vraiment l'importance de la protection sociale sont ceux qui ont eu de graves problèmes de santé dans leur famille. Ils savent combien une journée d'hôpital coûte cher et ce que signifie d'avoir un cancer. Toutes les améliorations que nous avons pu obtenir pour avoir une meilleure protection sociale ont été obtenues de haute lutte, tant du côté du gouvernement que dans nos réunions à la base pour l'expliquer.

À mon sens, pour être un bon délégué ou un bon salarié de la MSA, il faut avoir un esprit militant.

MSA POITOU

ÉVOLUTIONS DU MUTUALISME AGRICOLE : LES DATES CLÉS

- 1920 : Les syndicats agricoles et le Crédit Agricole sont officialisés au niveau national. En 1930 : La spécificité du régime agricole a été reconnue comme étant la protection sociale des salariés en accidents du travail.
- 1947 : La Mutualité Agricole gère les prestations sociales du monde agricole.
- 1949 : Naissance de la Mutualité Sociale agricole (MSA).
- 1952 : La retraite des non-salariés est instaurée, elle a été difficile à mettre en place.
- 1954 : Le nombre d'ouvriers dépasse le nombre de paysans. Ces derniers ne voient pas pourquoi il faudrait une assurance retraite parce qu'ils estiment que les enfants peuvent s'occuper de leurs parents âgés. L'évolution de la société a complètement bouleversé ces mœurs. Avec la réforme Chassaigne, 400 000 agriculteurs retraités ont bénéficié d'une
- revalorisation de leur retraite, pour la porter à 85 % du SMIC. Mais, en agriculture, le revenu est fluctuant, il peut y avoir trois ans qui sont bons, puis un an où tout s'effondre, etc... C'est difficile à supporter et à comprendre car cela génère des différences et sauts dans les parcours.
- 1961 : Création de l'AMEXA, l'assurance maladie des exploitants agricoles, qui leur assure des indemnités journalières en cas d'arrêt maladie. « Tout le monde l'a oublié aujourd'hui mais avant 1961, j'ai connu des voisins qui n'ont pas pu payer l'hôpital quand leur enfant a dû se faire opérer de l'appendicite », témoigne Jeannette Gros.
- 1999 : Le statut de conjoint collaborateur est instauré, lequel reste aujourd'hui très insuffisant. « À l'époque, c'était une vraie évolution ! » se souvient l'ancienne présidente.
- 2002 et 2003 : Création de l'ATEXA, l'assurance accident du travail et maladie professionnelle des exploitants agricoles puis de retraite complémentaire obligatoire (RCO).